



MOBILITY SERVICE FR-RE

En collaboration avec **ARC Europe**



| RÉPARATION SUR PLACE OU SERVICE DE REMORQUAGE

| VÉHICULE DE REMPLACEMENT*

| ÉGALEMENT À L'ÉTRANGER*

* Certaines conditions s'appliquent



Votre nouvelle moto MV Agusta est synonyme de liberté et doit le rester le plus longtemps possible. Peu importe la situation dans laquelle vous vous retrouvez, nous ferons tout notre possible pour que vous puissiez reprendre la route sans problème. En plus de notre garantie du constructeur, nous vous offrons en effet le **MOBILITY SERVICE MV Agusta** gratuit. Grâce à ce service, vous avez accès au vaste réseau d'assistance de notre partenaire mobilité, ARC Europe. Ce service rapide et sans tracas est à votre disposition 24 heures sur 24, 7 jours par semaine et 365 jours par an.



Vous trouverez plus de renseignements concernant ce service sur www.mvagusta.com/roadside-assistance.

| PIÈCES DÉTACHÉES ET SERVICE CLÉ

| MV AGUSTA MOBILITY 24 HEURES SUR 24

| HÉBERGEMENT



| NOUS VOUS FERONS TOUJOURS ALLER DE L'AVANT...

EN CAS DE PANNE, APPELLEZ LA HOTLINE DU CENTRE D'ASSISTANCE MV AGUSTA !

N'oubliez pas que seules les prestations et les coûts approuvés par le Centre d'assistance MV Agusta peuvent être pris en charge !

NUMÉROS DE SERVICE APPLICABLE À PARTIR DU 1ER JANVIER 2024

LA RÉUNION:
0262975034

INTERNATIONAL:**
+262 262 975034

** L'utilisation de ce numéro payant peut occasionner des coûts variant d'un pays à l'autre.

TOUTES LES INFORMATIONS IMPORTANTES DU MOBILITY SERVICE MV AGUSTA EN UN COUP D'ŒIL

PARTENAIRES

MV Agusta et ARC Europe

LE MOBILITY SERVICE EST VALABLE POUR LES VÉHICULES ACHETÉS OU ENTRETENUS DANS LES PAYS SUIVANTS :

Autriche, Belgique, République tchèque, Danemark, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Hongrie, Italie, Irlande, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Pays-Bas, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Suisse, Royaume-Uni (Irlande du Nord et territoires européens, y compris Gibraltar et îles Anglo-Normandes – Guernesey, Jersey, île de Man)

CHAMP D'APPLICATION (PANNES SE PRODUISANT DANS L'UN DES PAYS SUIVANTS) :

Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Belgique, Bulgarie, Chypre (Nord), Chypre (Sud), Croatie, Danemark (et îles Féroé), Espagne, Estonie, Finlande, France (territoires européens et la Réunion), Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kosovo, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni (territoires européens, dont Gibraltar et Îles Anglo-Normandes – Guernesey, Jersey, île de Man), Russie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Vatican

DURÉE DE VALIDITÉ

Protection standard gratuite de 12 mois pour chaque nouveau véhicule à partir de son enregistrement. Chaque entretien réalisé et enregistré par un distributeur MV Agusta agréé permet de prolonger la protection gratuite jusqu'au prochain entretien, sans toutefois dépasser 12 mois maximum. La protection gratuite s'applique conformément aux conditions désignées à partir du premier entretien et **PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VIE***** !

VÉHICULES COUVERTS

Véhicules MV Agusta homologués exclusivement pour la circulation sur la voie publique.

BÉNÉFICIAIRE

Propriétaire ou pilote et passager.

GAMME DE SERVICES

Un vaste réseau de prestataires, à l'échelle européenne, et un centre d'appels d'urgence (24 heures sur 24 et 365 jours par an). Les prestations seront assurées après vérification réussie du VIN (numéro d'identification des véhicules), le Mobility Service s'appliquant au véhicule.

I PRESTATIONS

ÉVÉNEMENTS COUVERTS

Pannes, vandalisme, vol, tentative de vol****, accident et incendie.

RÉPARATION SUR PLACE

SERVICE DE REMORQUAGE

Si le véhicule ne peut pas être réparé sur place, effectuer un service de remorquage vers le distributeur MV Agusta agréé le plus proche (ou au distributeur local si celui-ci se trouve à moins de 50 km).

ENTREPOSAGE

En cas de panne, jusqu'à 2 semaines maximum jusqu'à la livraison/collecte/démontage du véhicule.

PIÈCES DÉTACHÉES

En cas de panne à l'étranger : Envoi de pièces de rechange au distributeur MV Agusta agréé. Frais d'expédition inclus ; coût des pièces détachées non compris.

DÉMONTAGE À L'ÉTRANGER

En cas de vandalisme, d'incendie, de tentative de vol ou de vol, un démontage sera effectué. Transport sur le site de démolition inclus ; droits de douane et frais d'expertise non compris.

HÉBERGEMENT

Si la réparation du véhicule n'est pas possible le jour même du remorquage jusqu'au distributeur MV Agusta agréé et si la panne s'est produite à plus de 50 km du lieu de résidence du conducteur autorisé, les frais d'hébergement pour 2 personnes max. et pour un maximum de 4 nuits dans un hôtel 3 étoiles, petit déjeuner compris, seront couverts.

SERVICE DE REMPLACEMENT DE CLÉ

En cas de perte/vol/casse de clé de contact, et lorsque cela est jugé comme étant la solution la plus appropriée, la livraison d'une clé de rechange au pilote (frais d'expédition inclus) ou à un distributeur MV Agusta agréé sera organisée.

I VOUS FAIRE ALLER DE L'AVANT

TRANSPORTS

Si nécessaire, nous prenons en charge les frais de transport jusqu'à 77 €/panne (TVA incluse) depuis/vers le distributeur MV Agusta agréé, l'agence de location de voiture, l'hôtel, la gare, l'aéroport, etc.

VÉHICULE DE REMPLACEMENT

Si le véhicule ne peut pas être réparé le jour même du remorquage jusqu'au distributeur MV Agusta agréé, une voiture de location (max. catégorie B « Economy ») sera fournie, avec kilométrage gratuit et assurance standard jusqu'à la fin des travaux de réparation, mais pour un maximum de 4 jours ouvrables.*****

POURSUITE DU VOYAGE

Si la réparation du véhicule n'est pas possible le jour même du remorquage jusqu'au distributeur MV Agusta agréé, les frais de voyage (pour 2 personnes max.) depuis le lieu de la panne jusqu'à la destination ou jusqu'au lieu de résidence du conducteur autorisé seront pris en charge. Moyens de transport proposés :

- Taxi, à moins de 50 km de la destination
- Train 1re classe, entre 50 et 1 000 km de la destination
- Vol en classe économique, si à plus de 1 000 km de la destination

I SERVICE DE TRANSPORT

TRANSPORT DU VÉHICULE RÉPARÉ

Les frais de trajet pour le ramassage du véhicule réparé par le distributeur MV Agusta agréé seront pris en charge par le Centre d'assistance MV Agusta (moyens de transport indiqués ci-dessus). Si le pilote n'est pas en mesure d'assurer le ramassage, le transport jusqu'au domicile peut être pris en charge. Toutefois, dans ce cas, seuls les frais générés par le déplacement du conducteur organisé de manière indépendante pour le ramassage du véhicule sont remboursés par le Centre d'assistance MV Agusta. La somme restante doit être prise en charge par le pilote lui-même. Sur demande, le Centre d'assistance MV Agusta peut organiser un service de transport ou de livraison par des professionnels, au nom du pilote qui le paiera directement. Comme expliqué ci-dessus, les frais seront ensuite remboursés partiellement par le Centre d'assistance MV Agusta. Ce service sera assuré uniquement dans les cas suivants :

- Panne, vandalisme, incendie (dans le pays de résidence et à l'étranger)
- Tentative de vol (uniquement à l'étranger)

TRANSPORT DU VÉHICULE NON RÉPARÉ

Si le véhicule ne peut être réparé dans les 4 jours ouvrables qui suivent le remorquage jusqu'au distributeur MV Agusta agréé, le véhicule est transporté jusqu'au distributeur agréé MV Agusta situé à proximité (transport multiple). Ce service sera assuré uniquement dans les cas suivants :

- Panne, vandalisme, incendie (dans le pays de résidence et à l'étranger)
- Tentative de vol (uniquement à l'étranger)

I BON À SAVOIR

Seules les prestations validées par le Centre d'assistance MV Agusta sont payées. En cas de panne, contacter la hotline !

UTILISATION COMMERCIALE

Les motos destinées à une utilisation commerciale (par ex. police, auto-école, motos de location) bénéficieront d'un pack assistance réduit (limité à la réparation sur place et au remorquage).

REGROUPEMENT DES AVANTAGES

Les services de véhicule de remplacement, d'hébergement et de poursuite du voyage ne peuvent pas être regroupés dans un seul fichier de panne.

EXCLUSIONS

Ne peuvent bénéficier de l'assistance les incidents suivants :

- Lors d'une panne pour laquelle le pilote autorisé n'a pas contacté le Centre d'assistance MV Agusta afin d'organiser les services d'assistance
- Les services n'ayant pas fait l'objet d'une demande ne seront pas remboursés
- En cas de panne résultant d'un cas de force majeure, risques de guerre, grèves, saisies, entrave par les autorités gouvernementales, interdiction officielle, piraterie, explosions d'appareils ou effets nucléaires ou radioactifs
- Si la panne survient lors de la participation à des événements ou des entraînements de sports mécaniques
- Pannes liées à une remorque ou à un side-car
- Dommages dus à une utilisation inhabituelle du véhicule
- Dommages provoqués par l'installation d'une pièce ou d'un accessoire non autorisé par MV Agusta sur le véhicule
- Pannes se produisant alors que le pilote est une personne non autorisée ou non titulaire du permis de conduire
- Pannes survenant sur des voies non publiques (utilisation tout-terrain)

*** Pour les 3-/4-cylindres : maxi 80 000 km ou 8 ans, selon l'évènement survenant en premier

**** Vol et tentative de vol pris en charge uniquement lorsque la panne survient à l'étranger

***** Les conditions générales de vente du véhicule s'appliquent

VOTRE DISTRIBUTEUR

MV AGUSTA AGRÉÉ :

DURÉE DE VALIDITÉ :

